Banc Balafre★

C2-09

Pas de corrigé pour cet exercice.

La consigne de vitesse suit la loi présentée par la figure 9. Le tableau 3 résume les exigences que doit remplir la solution d'asservissement en vitesse de la ligne d'arbre.

Objectif

l'objectif de cette partie est de valider le choix d'un correcteur permettant à l'asservissement en vitesse de répondre aux exigences.

- ▶ 2.03 Risque de décrochage : le couple maximal demandé au moteur en fonctionnement doit rester inférieur à $C_u^{\text{max}}/s = 570 \,\text{Nm}$ où $C_u^{\text{max}} = 740 \,\text{Nm}$ et s = 1, 3 est un coefficient de sécurité.
- ▶ 3.01 Stabilité : le système doit être stable.
- ➤ 3.02 Précision : l'erreur en régime permanent pour une entrée en rampe doit être nulle.
- ▶ 3.03 Dépassement : un dépassement de 5 % de la vitesse de consigne est admis.
- ▶ 3.04 Perturbations : le système doit respecter l'ensemble des exigences 3.XX et 2.XX pour une perturbation en vitesse de type échelon d'amplitude $\Omega_{pert} = 50 \, \mathrm{tr} \, \mathrm{min}^{-1}$.

FIGURE 1 – Représentation en coupe du banc BALAFRE

Corrigé voir ??.

